



Le recyclage, ou la deuxième VIE des emballages

→ Je trie mes emballages

→ Recyclés, ils redeviennent des produits quotidiens



sommaire

- Je trie, donc je suis 03
- Vraies/fausses idées sur le tri 04
- L'acier 06
- L'aluminium 08
- La brique alimentaire 10
- Les papiers-cartons 12
- Les plastiques 14
- Le verre 16
- Le bon geste, c'est une question de réflexe 18



Je trie, donc je suis



De plus en plus !

En 1992, la France a lancé le dispositif Eco-Emballages pour recycler les emballages des ménages.

En 2006, près de 59 millions de Français trient leurs emballages pour qu'ils soient recyclés.

En Europe, la France est numéro deux au hit-parade des trieurs, après l'Allemagne.



Bon pour l'environnement

En 2005, grâce au geste de tri, on a évité des rejets dans l'atmosphère de gaz à « effet de serre » équivalant à la pollution produite par 750 000 personnes.



Un point, c'est tout

Le recyclage de nos emballages a un symbole : le point vert.

Quand ce logo figure sur un produit emballé, c'est que l'entreprise participe financièrement au recyclage de l'emballage.

95 % des produits emballés que nous achetons portent aujourd'hui le point vert !

4 emballages par jour

C'est ce que jette en moyenne chaque habitant. Cela représente 1 460 emballages par an.

**2 fois plus
qu'en 1960**

Un habitant jette chaque jour plus de 1 kilo de déchets, soit, en moyenne, 420 kilos d'ordures ménagères par an ; 86 kilos sont des déchets d'emballages.

**1 résultat
encourageant**

Le gisement des emballages diminue peu à peu. En 2003, il a retrouvé son niveau de 1994 : 4,6 millions de tonnes. C'est l'effet « tri-attitude » !

Vraies/fausses

Trier n'est compliqué que pour ceux qui ne font pas ce geste. Alors,



Il faut laisser les bouchons sur les bouteilles et flacons en plastique.

VRAI. Jetez les bouteilles et les flacons en plastique avec leur bouchon ! Non seulement tout est recyclé, mais cela évite de souiller le bac et les autres emballages s'il reste un peu de produit au fond de l'emballage.



Toutes les briques alimentaires se recyclent.

VRAI. Quelles que soient leur taille et la nature des aliments qu'elles ont contenus (lait, soupe, jus de fruits...), les briques sont toutes à recycler. Il suffit de bien les égoutter, et il n'est pas nécessaire d'enlever les becs verseurs en plastique.



Même vidés, les aérosols sont dangereux.

FAUX. Bien vidés, ils ne présentent aucun problème de sécurité, que ce soit au moment de la collecte ou au centre de tri. En plus, ils se recyclent très bien.



Tous les emballages en plastique ne sont pas recyclés.

VRAI. Les petits emballages (pots de yaourt, de crème fraîche...) et les emballages souples (films, sacs...) ne sont pas recyclés. Cela coûterait trop cher à la communauté.



idées sur le tri

simplifions-nous la vie...



Les cartons, ça tient trop de place dans les bacs de tri !

FAUX. Pliez-les ! Ils s'aplatissent très bien et, ainsi, vous gagnerez de la place.



On trie toutes les bouteilles et flacons en plastique.

VRAI. On recycle toutes les tailles et toutes les formes ! Du cubitainer de vin au flacon de gel douche, en passant par les eaux et les lessives, tous les flacons et bouteilles en plastique doivent être triés. Bien vidées, même la bouteille d'eau de Javel ou la bouteille d'huile alimentaire sont recyclées !



Il n'est pas nécessaire de laver les boîtes de conserve.

VRAI. Il suffit de bien les vider avant de les trier.



Une question ?

Contactez votre mairie ou demandez le **Guide du tri.**

Aimant comme l'a

En 2005, le tri des emballages a permis de recycler 313 000 tonnes d'emballages en acier.



➔ Abandonnée à l'air libre, une boîte en acier mettrait de 5 à 10 ans à disparaître.

acier

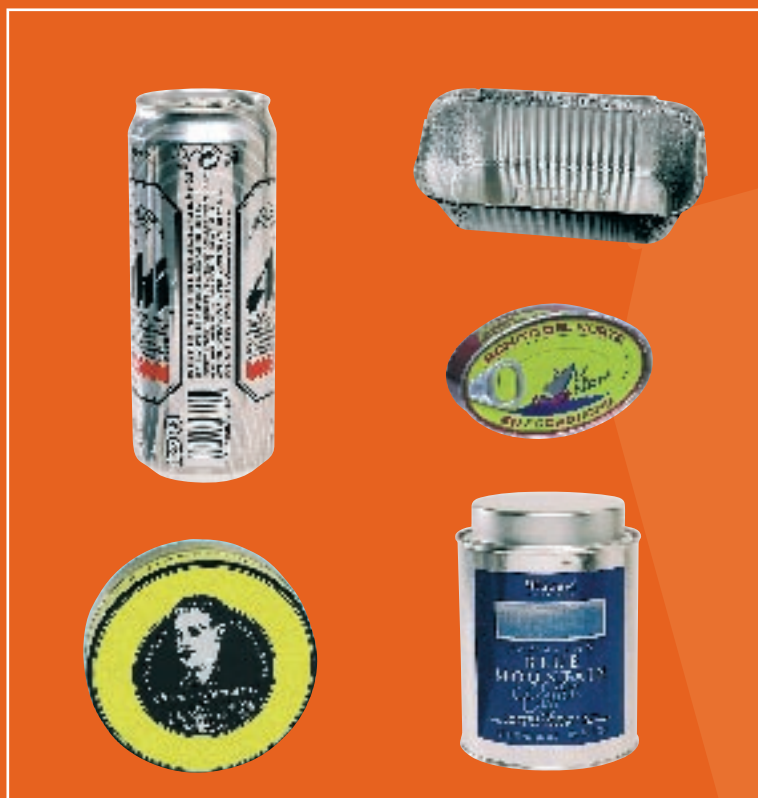
Triée avec d'autres emballages, une boîte en acier est facilement récupérée grâce à son magnétisme.



Chaque tonne d'acier recyclé fait économiser **1 tonne** de minerai de fer.

Éternel aluminium

En 2005, le tri des emballages a permis de recycler 14 000 tonnes d'emballages en aluminium.



Déjà 30 % de l'aluminium que nous utilisons chaque jour et 100 % de l'aluminium que nous trions sont recyclés.

Il se recycle à 100 %
et à l'infini.



En recyclant l'aluminium,
on économise des ressources
naturelles et **95 % de l'énergie**
nécessaire pour fabriquer
l'aluminium de première fusion.

Toutes les briques

En 2005, le tri des emballages a permis de recycler plus de 1,2 milliard de briques alimentaires.



➔ Aujourd'hui, c'est principalement le carton des briques que l'on recycle.

se recyclent



Chaque tonne de briques
alimentaires recyclées permet
d'économiser **2 tonnes** de bois.

Les papiers-carton

En 2005, le tri des emballages a permis de recycler 393 000 tonnes d'emballages en papier-carton.



Tous les cartons et les cartonnets de la maison se recyclent.

s font un carton



Les cartons se recyclent
une dizaine de fois.

Chaque tonne d'emballages
en carton recyclé fait économiser
2,5 tonnes de bois.

Pas de pétrole ? Recy

En 2005, le tri des emballages a permis de recycler 6 milliards de bouteilles et flacons en plastique.



Chaque tonne recyclé fait éco 600 et 800 kilos



clons les plastiques



de plastique
nomiser entre
de pétrole brut.



En 2005, **140 000 tonnes** de pétrole
ont ainsi été préservées.

Le verre renaît de

En 2005, le tri des emballages a permis de recycler l'équivalent de 5 milliards de bouteilles en verre.



Chauffé à plus de 1 500 °C, l'emballage en verre prend toutes les formes qu'on lui demande et redevient un emballage.

ses cendres...

C'est un matériau indéfiniment
et à 100 % recyclable.



Le verre recyclé, appelé **calcin**,
est déjà la principale matière
première de l'industrie du verre.

Le bon geste, c'est

C'est incontournable, plus on consomme, plus on jette. Chaque année en il faut trouver une destination ! Comme on ne peut pas réduire à l'infini la des traitements sur mesure existent. D'autres restent à inventer !



Les emballages et les journaux et magazines

Tous nos emballages en métal, en papier-carton, en plastique ou en verre, plus nos journaux et magazines.

On les trie de plus en plus, surtout les emballages qui sont recyclés dans le cadre du dispositif Eco-Emballages.



Les ordures ménagères

Tout ce qui est souillé ou mélangé, plus les emballages non recyclables comme les sacs en plastique ou les pots de yaourt.

Elles sont incinérées dans des usines spécialisées qui sont aux normes environnementales et produisent de l'énergie pour chauffer des logements ou fournir de l'électricité.



Les déchets encombrants ou dangereux

Les gravats, ferrailles, vieux vélos ainsi que les piles ou batteries usagées, les peintures, solvants, huiles de vidange...

Ils prennent en général le chemin des déchèteries, où ils sont placés dans des conteneurs ou des bennes spécifiques puis acheminés vers des filières de recyclage organisées.

NB : dans certaines communes, dans les grandes villes notamment, on peut aussi faire appel aux services d'enlèvement à domicile de la mairie.



Les médicaments non utilisés

On les rapporte chez le pharmacien.

une question de réflexe

France, ce sont près de 28 millions de tonnes de déchets auxquelles production des déchets et parce qu'on ne peut pas tout trier à la maison,



Les déchets verts et fermentescibles

Les déchets de jardin, les épluchures de légumes, les restes de repas et, d'une manière générale, tous les déchets organiques.

Chacun peut faire son compost dans son jardin ou apporter ses déchets en déchèterie pour qu'ils partent ensuite sur des plates-formes de compostage.

NB : de plus en plus de communes organisent aujourd'hui le ramassage des déchets verts.



Les vêtements, les jouets et, parfois, le mobilier

Pensez aux organisations caritatives comme Emmaüs, le Secours catholique ou la Croix-Rouge : elles reprennent les objets en bon état, quelquefois directement à votre domicile.



Les équipements électriques et électroniques

Les appareils qui fonctionnent avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur.

Début 2007, on aura le choix entre différents systèmes de collecte (collectes municipales, d'organisations caritatives..., déchèteries).

On pourra également remettre ses appareils usagés au distributeur, qui s'engage à les reprendre gratuitement. Ceux-ci seront ensuite pris en charge par un éco-organisme qui devra procéder à leur enlèvement, leur traitement et leur recyclage.

Tout ce qui n'a pas pu être traité grâce aux solutions évoquées ci-dessus est stocké dans des décharges réglementées (centres d'enfouissement techniques) afin d'éviter tous les risques de pollution.

vivre en couleurs
AGGLOMÉRATION MAUBEUGE – VAL DE SAMBRE



44, avenue Georges-Pompidou
BP 306 – 92302 Levallois-Perret Cedex
Tél. : 01 40 89 99 99 – Fax : 01 40 89 99 88
www.ecoemballages.fr



1, Place du Pavillon
BP 50234 - 59603 Maubeuge Cedex
Tél. 03 27 53 01 00 - Fax 03 27 53 01 10
www.amvs.fr

Eco-Emballages est certifiée ISO 14001.